

Dessin n°7

(coordonateur : R. Courtot)



Jean Noël Consalès, entrée sud du Technopole de Château-Gombert, Marseille 13013, stylo feutre et crayons aquarellables, 22/02/10

Située au nord-est du territoire communal de Marseille, au pied du massif calcaire de l'Etoile, la Zone d'Aménagement Concerté de Château Gombert a été créée en 1986 (sous Gaston Defferre) pour permettre le développement d'un véritable technopôle marseillais. Sur une matrice agricole résiduelle (nous sommes ici sur le « *terroir* » de l'ancienne ceinture maraîchère), garantissant un cadre naturel et paysager de qualité, s'est en effet greffé « *un pôle d'excellence technologique répondant également aux besoins de logements et de services aux étudiants, enseignants chercheurs et salariés* » (http://www.mairie-marseille1314.com/la_zac_chateau_gombert.html).

Initialement fondé sur la mobilisation de 160 hectares, le périmètre du programme n'a cessé, au cours du temps, d'être revu à la hausse, et ce, bien plus en faveur de l'accroissement de l'offre en logements que du développement des activités économiques du technopôle. De fait celui-ci présente quelques particularités quant au couplage entre recherche et activités. La nouvelle offre de logements, prenant exclusivement la forme de petits collectifs en résidences fermées, tranche singulièrement avec les grands ensembles caractéristiques d'un secteur éminemment populaire. Les mutations socio-spatiales extrêmement rapides, voire brutales, ici à l'œuvre déterminent des enjeux environnementaux et paysagers capitaux pour une ZAC encore active qui, de prime abord, semble mal connectée, mal identifiée, sur le territoire communal.

Réalisé *in situ* en quelques minutes à des fins pédagogiques, le présent croquis met en exergue les trois éléments paysagers qui expliquent l'implantation d'un technopôle sur ce site :

- le massif de calcaire de l'Etoile comme toile de fond, véritable emblème « *naturel* » du secteur ;
- un petit affluent de la rivière du Jarret (indentifiable à sa ripisylve) servant non seulement d'axe d'implantation aux infrastructures de recherches mais encore de liaison douce (promenade) entre les différents bâtiments ;
- la friche agricole, apparaissant comme une réelle aménité paysagère, mais souvent mobilisée comme support foncier au processus de densification de cette périphérie marseillaise.

Jean-Noël Consalès, MCF UFR des Sciences géographiques et de l'Aménagement,
Université de Provence-Aix et UMR Telemme MMSH-Aix en Provence